

ELECTIONS LEGISLATIVES
4 mars 1973 — 1re Circonscription

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS !

En 1969 vous avez voté Georges POMPIDOU,
En 1973 vous confirmerez votre choix

Deux hommes neufs, SEULS candidats FIDÈLES au Président de la République se présentent à vos suffrages !

DANIEL GOULET

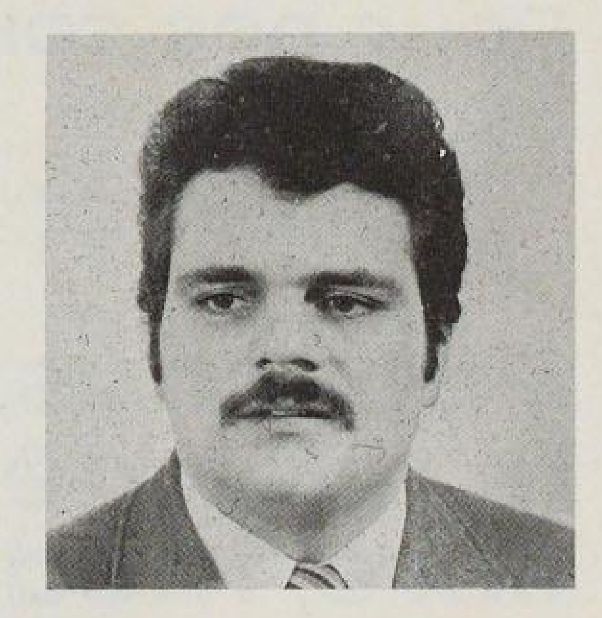


44 ans, maire du Mêle-sur-Sarthe.

- Petit-fils de paysans percherons, de père infirme, ouvrier agricole. Aîné d'une famille nombreuse. Marié 2 enfants. Etudes à Sainte-Marie de Flers. Enseigne très jeune à l'école Poisson à Alençon.
- Ancien Combattant d'Indochine. Citation à l'ordre du corps d'armée.
- En 1952, est chargé de la petite Ecole privée du Mêle (une vingtaine d'élèves) son nom et son action s'attachent au développement de cette école (11 classes).
- Créateur et animateur s'active dans la plupart des Sociétés locales (S. I. - sports - théâtre - jumelage). Sportif pratiquant. Médaille d'honneur jeunesse et sports.
- Conseiller municipal puis maire en 1970 et de nouveau en 1971 après un vote quasi-unanime.
- Aucun aspect des problèmes municipaux ne lui échappe (personnes âgées, jeunes, scolaires, commerçants, artisans, agriculteurs font l'objet d'attentions particulières). Les réalisations communales depuis 1970 et les plans à l'étude témoignent de son dynamisme. Membre du SIVOM de la région mêloise et de la Commission départementale d'urbanisme.

DANIEL GOULET a choisi son suppléant éventuel

GUY GRAVELAT



36 ans, maire-adjoint de Saint-Maurice-du-Désert, marié, 3 enfants. Agriculteur exploitant. Responsable local de la F. D. S. E. A. et Mutuelle agricole.

Est très averti de tous les problèmes ruraux.

Louis TERRENOIRE, député sortant, maire de Ceaucé, ancien ministre, et l'Union des démocrates pour la 5e république vous demandent de voter pour eux.

avec eux...

avec eux...

des objectifs sérieux et réalisables...

Pour la France

Indépendance, paix et amitié avec tous les peuples. Construction de l'Europe économique, monétaire et politique.

Pour l'Orne

Dans le cadre de la région, provoquer, saisir toute occasion d'implantations d'industries nouvelles, création d'emplois y compris dans les villes moyennes. Aménagements et améliorations des équipements collectifs. En liaison avec les élus locaux et les administrations, faire bénéficier pleinement la circonscription de la politique de progrès.

AGRICULTEURS : Aide à l'exploitation familiale concurrentielle dans le Marché Commun. Soutien des prix à la production. Conditions de vie et revenus décents.

COMMERÇANTS ET ARTISANS : Evaluation d'un salaire, réforme de la patente et égalité fiscale pour tous les points de vente. Protection et sécurité (santé et retraite).

TRAVAILLEURS : Sécurité de l'emploi. Meilleure condition ouvrière. Mensualisation. Participation, fondement de la Nouvelle Société plus juste et libre.

EDUCATION NATIONALE ET JEUNESSE : Continuité dans la rénovation d'ensemble. Gratuité de tous les frais de scolarité. Prise en charge par l'état des dépenses de CEG et CES. Rétablissement des dérogations à l'obligation scolaire.
Accélérer la mise en place d'une vaste politique « sports et loisirs », parallèlement, faire prendre **conscience à tous** des notions **d'ordre** de saine détente et de **travail,** bases essentielles **d'une formation éducative,** professionnelle solide.

ANCIENS COMBATTANTS : Reconnaissance morale et matérielle revalorisée pour toutes les victimes des guerres (14-18, 39-45, TOE, AFN).

RAPATRIES ET IMMIGRES : Objet d'attentions toutes particulières.

LOGEMENT : Aide accrue pour accession à la propriété familiale à la construction individuelle. Logements HLM non collectifs plus nombreux. Environnement et espaces verts urbains.

LA FAMILLE : Droits de la femme et son épanouissement total confirmés. Loi cadre pour la famille, le 3e âge et les handicapés.

Pour nos communes

Suppression ou remboursement de la TVA. Revision de la participation à l'aide sociale. Pas de fusion autoritaire, ni aménagement du territoire sans consultation des intéressés.
Dans le milieu rural : Maintien des foyers de vie (statut particulier petites écoles, facilités pour construction, etc.).

Pour tous, pour chacun, le mieux-être dans une France libre, moderne et humaine.

Voter **GOULET - GRAVELAT,** c'est voter **JEUNESSE - DYNAMISME - EFFICACITÉ**

Vu le candidat : D. GOULET.

I. C. J. ALENÇON